



**COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE NATATION**  
**20 avenue Louis BREGUET – 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY**

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2024 à GUYANCOURT**

Ouverture de la 57<sup>ème</sup> Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Départemental des Yvelines de Natation à 9h30.

La Présidente du Comité Départemental des Yvelines de Natation, Virginie Portal, ouvre l'Assemblée Générale.

Elle remercie vivement :

- La mairie de Guyancourt ainsi que le club du CSN Guyancourt et sa présidente, Elodie POBEL, pour nous avoir permis d'accueillir cette Assemblée Générale au centre sportif des Trois Mousquetaires,
- Tous ceux qui ont participé à la préparation et à l'organisation de cette Assemblée Générale.

La secrétaire Générale, Vanessa Durand, prend la parole pour procéder à l'appel nominatif des Président(e)s et représentants de clubs.

Clubs Affiliés : 26

Total des Voix Attribuées : 12 303

Clubs présents ou représentés : 15

Nombre de Voix représentées : 86,6% (10 652 voix)

Le vote à main levée est voté à l'unanimité.

La 57<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Comité Départemental des Yvelines de Natation, Extraordinaire, peut valablement se tenir.

### **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour est le suivant :

- Allocution de la Présidente du CD 78
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2023
- Approbation du transfert du siège social
- Rapport moral
- Bilan des licences
- Rapports des commissions :

- Commission Natation Sportive
- Commission Eau Libre
- Commission Natation Artistique
- Commission Water-Polo
- Commission Natation Maîtres
- Commission ENF
- Commission des Officiels
- Commission des réseaux sociaux
- Rapport Financier 2023 et Budget prévisionnel 2024
- Quitus du contrôleur financier sur les comptes 2023
- Nomination de contrôleur(s) financier(s) pour les comptes 2024
- Remise des récompenses
- Questions Diverses.

**Allocution de la Présidente, Virginie Portal :**

Pendant son allocution, Virginie Portal :

- Remercie tous les membres du Comité Directeur qui ont travaillé au bon fonctionnement du CD depuis le début de sa mandature et remercie grandement les « anciens » toujours présents pour leurs précieux conseils et appuis.
- Félicite les nageuses et nageurs des Yvelines qui sont illustrés en 2023 ;
- Précise que se tiendra l'Assemblée Générale Elective du CD78, à l'issue des Jeux olympiques et paralympique de Paris 2024, le 5 octobre ;
- Adresse un mot souvenir en l'honneur des personnes disparues ces derniers mois : Mme Leroy, ancienne présidente du CNO Saint Germain en Laye et Mr Douguet, président de l'AO Trappes Natation.

**Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2023 :** Vanessa Durand

Aucun commentaire de l'Assemblée sur le Procès-Verbal.

**Vote :** *Le Procès-Verbal de l'AG du 24 juin 2023 est adopté à l'unanimité.*

**Approbation du transfert du siège social du CD 78 :** Vanessa Durand

Le siège du CD 78 a été transféré au 20 avenue Louis Breguet, toujours à Vélizy-Villacoublay.

**Vote :** *Le transfert du siège social au 20 avenue Louis Breguet – Vélizy-Villacoublay est adopté à l'unanimité.*

**Rapport Moral :** Vanessa Durand

Le rapport moral a été remis à l'ensemble des présidents et présidentes.

Il n'y a pas de question ni de commentaire de l'assistance.

**Vote :** *Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité.*

**Bilan des licences** : Virginie Portal

L'ACPM pose la question d'une éventuelle augmentation du prix des licences ?

→ La présidente répond qu'il n'y aura pas d'augmentation prévue cette année, les tarifs sont présents sur Extranat.

Pas d'autre question ni de commentaire de l'assistance.

**Vote** : *Le bilan des licences est adopté à l'unanimité.*

**Rapports des Commissions** : Responsables des commissions

- **Natation Course** : Lise Martin

Le département s'est de nouveau illustré cette année : beaucoup de résultats sur les performances des Yvelines, et cela concerne nos Avenirs comme nos Maîtres. Lise s'excuse pour les quelques erreurs qui sont dorénavant corrigées dans le rapport de l'AG disponible sur le site.

L'ACPM remercie le CD78 pour l'organisation du stage de rentrée des benjamins. Ce stage a contribué à souder l'ensemble des nageuses et nageurs. C'était une très belle initiative.

Vanessa Durand et Didier Lahaye précise que ce stage pourra être à nouveau organisé à la fin du mois d'août 2024 grâce à l'aide financière apportée par la LIF.

Pas de question ni de commentaire de l'assistance.

**Vote** : *Le Rapport « Natation Course » est adopté à l'unanimité.*

- **Rapport Eau Libre** : Lise Martin

Le rapport est présenté par Lise.

Pas de question ni de commentaire de l'assistance.

**Vote** : *Le Rapport « Eau Libre » est adopté à l'unanimité.*

- **Rapport Natation Artistique** : Lionel Hervault

L'ACPM remercie Lionel pour avoir accepté de prendre le relais sur la commission Natation Artistique. La présidente précise également que les filles s'illustrent dans de nombreux championnats avec de beaux résultats. Fort de leurs résultats et compte tenu de la demande, le club va ouvrir un groupe de « baby » synchro, à partir de 4 ans. Le club permet la pratique de la discipline à une grande variété de nageurs mais il est, malheureusement, limité en nombre de places.

La présidente de l'ACPM évoque également la fermeture de la piscine du Pecq en septembre 2025 pour deux ans de travaux.

Virginie Portal précise qu'il faudra regarder des solutions pour palier au maximum la fermeture des bassins.

Pas de question ni de commentaire de l'assistance.

**Vote** : *Le Rapport « Natation Artistique » est adopté à l'unanimité.*

- **Rapport Water-polo** : Michel Bourse

Michel présente son rapport et précise que la saison du Water-Polo s'étale de septembre à juin – la saison 2024 est donc quasi finie.

Michel donne également le classement des clubs formateurs en Ile de France : sur 21 clubs, l'USC arrive brillamment à la 8<sup>ème</sup> place et le CNO se positionne à la 16<sup>ème</sup> place.

Michel profite également de pour inviter les clubs à la pratique du Water-Polo.

Virginie Portal en profite également pour informer les clubs sur la pratique de la natation pour les nageurs et nageuses en situation de handicap. Nous accueillons les nageurs en situation de handicap et, avec la LIF, nous tentons de développer l'intégration de ses nageuses et nageurs dans les compétitions (mise en place de série sport adapté et de para natation).

L'USC informe qu'à Conflans, plusieurs nageurs en situation de handicap sont adhérents au club. L'USC transmettra cette information au CD78.

Pas de question ni de commentaire de l'assistance.

Vote : ***Le Rapport « Water-Polo » est adopté à l'unanimité.***

- **Rapport Natation des Maîtres** : Vanessa Durand

Vanessa Durand précise, comme Michel pour le Water-Polo, que la saison est quasi terminée également pour les Maîtres. Elle se félicite des excellents résultats des nageuses et nageurs de la catégorie aux championnats de France des Maîtres, avec de nombreux titres et podiums. Elle remercie également l'ACPM pour s'être proposé pour accueillir les championnats départementaux des Maîtres et le CSNG pour son organisation compte tenu de la fermeture en urgence de la piscine du Pecq/Marly.

Pas de question ni de commentaire de l'assistance.

Vote : ***Le Rapport « Natation Maîtres » est adopté à l'unanimité.***

- **Rapport de l'Ecole de Natation Française** : Lise Martin

Lise précise que la Commission ENF doit être reprise par un entraîneur et espère que l'un des entraîneurs des clubs Yvelinois se proposent prochainement pour en être référent.

Lise informe également que les tests actuels existent toujours (les entraîneurs doivent les saisir eux-mêmes dans Extranat) :

- Le passeport de l'eau et le pass' compétition ne sont plus obligatoires mais sont toujours possibles ;
- Les clubs peuvent organiser des challenges pour valider le pass' compétition.

Pas de question ni de commentaire de l'assistance.

Vote : ***Le Rapport de l'Ecole de Natation Française est adopté à l'unanimité.***

- **Rapport de la Formation des Officiels** : Virginie Portal et Lionel Hervault

Virginie précise que des formations peuvent également être organisées au sein des clubs si le nombre de candidats est suffisant. L'USC précise que les formations sont compliquées : il est difficile de mobiliser les parents 2 demi-journées pour réaliser les formations.

La présidente précise que pour être chronométreur, il faut seulement 2h maximum. L'USC demande s'il est possible de suivre cette formation en ligne ? Virginie et Brigitte considèrent que les éléments sont mieux intégrés par les officiels lors d'une formation en présentiel (en ligne, nous ne sommes jamais vraiment tous bien à l'écoute). Virginie verra avec Brigitte pour proposer des dates pour les formations, dans le bulletin du CD78 dès la rentrée prochaine afin de répondre à l'ensemble des demandes qui ont été faites.

Le Club de Sartrouville demande s'il est possible de présenter des officiels au prorata du nombre de nageurs présents et ne pas se réduire à 1 pour 4 et 2 pour 8. La présidente propose de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Départemental.

Le Club de Porcheville pose la question de l'intérêt du juge à l'arrivée dans la formation pratique. Virginie précise que le juge à l'arrivée est très important, notamment lorsqu'il y a des réclamations ou des chronomètres identiques par exemple.

Cora-Lyne Soler, membre du Comité et officiel pour le CSNG, précise que processus de formation actuel n'a plus rien à voir avec celui d'avant qui était autrement plus lourd avant.

Il est suggéré de présenter dans le tableau le nombre d'officiels actifs en plus du nombre d'officiels.

Lionel expose son projet de Bonus afin de mettre en avant les officiels et de remercier les clubs qui proposent des têtes de jury, leur bassin et des officiels. Ce projet sera mis en application provisoirement en 2024 tout en conservant le dispositif actuel, permettant au membre du CD78 d'évaluer l'impact du projet. Les résultats seront présentés à l'issue de l'année.

Pas d'autre commentaire de l'assistance.

**Vote : Le Rapport « Formation des Officiels » est adopté à l'unanimité.**

Concernant la formation aux Gestes qui Sauvent, le CD organise et paye la formation qui a lieu généralement le jour de l'examen.

L'ANV remercie vivement Brigitte et Virginie pour le temps consacré à la « professionnalisation » des officiels.

- **Rapport des réseaux sociaux** : Frédéric Simon

Le CD 78 a fait le choix d'adhérer aux réseaux sociaux dès lors qu'un des membres s'est présenté pour s'occuper exclusivement de cette commission. Le CD 78 estime qu'il est très important de mettre en avant les résultats des nageuses et nageurs du département lors de chaque évènement.

Pas de commentaire de l'assistance.

**Vote : Le Rapport des réseaux sociaux est adopté à l'unanimité.**

### **Rapport Bilan Financier 2023 et Budget prévisionnel 2024** : Didier Lahaye

Didier Lahaye présente son rapport. L'un des points à noter est celui concernant les licences. Le montant annuel des licences sur 10 ans fait apparaître un manque à gagner annuel moyen de 16 K€ depuis la réforme du prix de la licence. Il évoque également la part qui revient au CD78 sur certains types de licences soit 11.5 % en moyenne contre 18.5 % avant la réforme.

Le CD 78 préparera un courrier à la LIF afin d'exposer ce point et voir ce qu'il est possible de faire.

Le CSNG demande s'il n'est pas envisagé d'augmenter le montant des engagements sur les compétitions.

→ A priori, non, car le CD ne souhaite pas faire supporter aux clubs dont la situation n'est pas non plus optimale, les difficultés financières du CD.

Didier souhaite que l'on optimise les stocks des médailles au CD 78 et précise qu'on n'aura pas forcément les mêmes médailles sur les compétitions.

Pas d'autre commentaire de l'assistance.

**Vote** : *Le bilan financier 2023 et le budget prévisionnel 2024 sont adoptés à l'unanimité.*

Didier précise, pour information, que d'autres départements font payer à chaque club des frais de communication, outre des engagements plus élevés.

L'ACPM pose la question des subventions pour professionnaliser des jeunes. Il n'y a plus de subvention autorisée pour les tâches de secrétariat du club malgré le fait qu'au-delà d'une certaine taille, cela devient compliqué en termes de gestion. Lise précise qu'il existe une aide pour « agent de développement ». Il faut expliquer que cela permettra d'avoir plus d'adhérents. Les aides à l'emploi changent tous les mois. Il faut vraiment les appeler pour être sûr de ce qu'ils attendent.

### **Quitus du contrôleur financier** : Didier Lahaye

Pour ce qui concerne le quitus, Didier informe que le document fourni est signé et accessible au siège du CD78. Didier informe que Muguette Corre ne se représentera pas, pour des raisons de santé. Didier, et l'ensemble des membres du CD78, la remercie énormément pour son aide apportée ces dernières années et ses précieuses vérifications des comptes du CD78.

**Vote** : *la candidature d'Isabelle Delabre (ANV) en tant que contrôleur financier des comptes 2024 est adoptée à l'unanimité.*

### **Remise des récompenses**

Les récompenses aux dirigeants ont été remises par Virginie Portal, assistée de Vanessa Durand.

Félicitations aux récipiendaires des récompenses fédérales (CD 78, LIFN) et notamment les médailles au niveau de la Fédération Française de Natation.

### **Questions diverses** : Tous

Compte tenu des échanges pendant cette Assemblée Générale, pas d'autre question.

Nadine Lesueur a fourni par email des questions pour l'EVV, que le CD78 remontera à la LIF :

→ L'EVV a envoyé un courrier au Président et au Vice-Président de la FFN en avril 2023 pour une demande de licence spécifique pour les bébés nageurs de 0 à 3 ans et proposé un montant de 15€ qui serait raisonnable (contre 27€ aujourd'hui). N'ayant pas de retour, une copie du courrier a été donnée en mains propres au président de la LIF lors de l'Assemblée Générale du CD78 en juin 2024. La LIF n'a toujours transmis de réponse.

Ces bébés nageurs évoluent dans les bras d'un de leur parent dans le petit bain et pendant ½ heure.

Le coût de la licence proposée est celui de la "natation pour tous" pour un montant de 27 €, ce qui est excessif au regard de la pratique.

L'EVV ne peut pas continuer à régler ce montant de licence soit + 4 000 € en 2023/2024 pour 150 bébés nageurs.

→ Pourquoi la LIF n'a pas répondu ?

→ Que compte faire la LIF pour la prochaine saison ?

*Hors AG : Le Président de la LIF souhaite que l'EVV lui renvoie les courriers afin de pouvoir proposer des éléments de réponse.*

L'Assemblée Générale Elective aura lieu le 5 octobre prochain à Versailles.

La présidente Virginie PORTAL clôt cette 57<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire en remerciant les clubs présents qui y ont participé activement ainsi que les personnalités présentes.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h30.

La Secrétaire Générale

Vanessa DURAND



La Présidente du CD78

Virginie PORTAL

